

Meilleur schéma thérapeutique possible (MSTP) et bilan comparatif des médicaments

- Afin de satisfaire la **pratique organisation requise (POR)** entourant le bilan comparatif des médicaments, des améliorations ont été apportées à la démarche (voir envoi précédent numéro 06).

- Afin de satisfaire les exigences d'Agrément Canada, deux formations en ligne ont été publiées sur le **Centre de formation en ligne du CHU Sainte-Justine** <https://formation.chusj.org/fr/Accueil> ; vous pouvez accéder **dès maintenant** au Centre de formation en ligne avec votre code d'utilisateur et votre mot de passe Windows (NT) utilisé pour vous logger sur un poste de l'hôpital

- ces formations se retrouvent sous la rubrique **AGRÉMENT CANADA** et nous devons déposer la liste nominative du personnel et des médecins ayant effectivement complété les deux formations ; le taux de participation visé est d'au moins 90% par groupe



- la formation #1 - **POR - Schéma thérapeutique 1 (6 min 52)** - présente la démarche requise pour effectuer un meilleur schéma thérapeutique ET s'adresse avant tout au personnel infirmier, responsable de réaliser le meilleur schéma thérapeutique (appelé auparavant histoire médicamenteuse) à l'arrivée du patient dans la plupart des cas ; la formation en ligne doit toutefois aussi être suivie par les médecins, les résidents en médecine, les pharmaciens et résidents en pharmacie ; la formation devra aussi être suivie par les étudiants en formation (i.e. médecine, pharmacie, soins infirmiers)

- la formation #2 - **POR - Schéma thérapeutique 2 (5 min2)** - présente les nouveautés relatives au MSTP et au bilan comparatif ET s'adresse à TOUT le personnel soignant



Ainsi, ces deux formations représente moins de 12 minutes de votre temps pour bien intégrer les attentes du cadre normatif d'Agrément Canada.

- **un aide mémoire** - vous trouverez ci-joint un aide-mémoire à consulter dont l'ensemble des

consignes sont en vigueur depuis le 1er avril 2015

- **une tournée de sensibilisation** - du 20 au 28 avril 2015, une résidente en pharmacie (Perrine Drancourt) remettra personnellement à chaque infirmière, médecin, résidents qu'elle rencontre à travers l'établissement, une copie de ce courriel et de l'aide-mémoire afin d'encourager le visionnement des deux formations et le respect des améliorations apportées à cette démarche

- **des audits** - un audit de pratique sera réalisé en juin afin de confirmer les taux de visionnements et les taux conformité sur les formulaires au dossier des patients

- **a propos du DSQ** - enfin, notons que des travaux sont en cours afin d'identifier une approche fonctionnelle permettant d'imprimer systématiquement le profil pharmacologique d'un patient issu du Dossier Santé Québec (DSQ); cette démarche risque de prendre un certain nombre de semaines/mois compte tenu des contraintes inhérentes au déploiement de cet outil ; nous convenons toutefois qu'il pourrait s'agir d'une 2ème source très utile afin de confirmer le meilleur schéma thérapeutique possible d'un patient traité au CHU Sainte-Justine

- **une priorité organisationnelle** - notons que l'ensemble de ces éléments ont été mis en place en concertation avec l'équipe PACIQ, la DAMU, la DESA, la DSI et le CMDP

Bon visionnement et bonne lecture

JF Bussières

Suzanne Atkinson

pharmaciens

Avis de mise en garde

- toute communication importante du département de pharmacie est effectuée via un ENVOI PHARMACIE ;

- ces envois incluent les communications du comité de pharmacologie, du comité du circuit du médicament, du comité pharmacie-soins infirmiers
- ces envois sont expédiés directement par COURRIEL aux directeurs de l'établissement, à tous les membres du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) via un envoi RUBRIQUE DAMU, sont redistribués par une personne désignée du secrétariat de la DSI aux cadres de la Direction des soins infirmiers (DSI) et de la Direction exécutive des soins académiques (DESA) et sont redistribués aux résidents en médecine par une personne désignée du secrétariat de la Direction de l'enseignement ; la diffusion de ces informations au sein des unités de soins et cliniques externes est sous la responsabilité des gestionnaires de la DESA
- ces envois sont aussi parfois expédiés directement par TÉLÉCOPIE au personnel soignant des unités de soins et des cliniques externes
- ces envois pointent le plus souvent vers des documents qui sont déposés sur l'intranet de l'hôpital ; si vous consultez ces courriels à partir d'un téléphone intelligent ou un ordinateur externe à l'hôpital, il est possible que vous ne puissiez accéder aux documents déposés sur l'intranet ; conservez le courriel pour un accès ultérieur une fois à l'intérieur de l'établissement à partir d'un poste fixe ou mobile
- ces envois sont archivés sur l'intranet de l'établissement depuis 2005 à cette adresse <http://pharmacie.hsj.qc.ca/lr/cp>
- tout le contenu de cet envoi relève des activités d'un département clinique sous l'égide du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et de la réglementation qui l'encadre